



CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC EDF

Lundi 13 janvier 2014

Déploiement des packs domotiques

Naissance de Domo Creuse Assistance

Le Département de la Creuse est engagé depuis plusieurs années dans une **prise en charge de la dépendance** (personnes âgées ou handicapées) **s'appuyant sur les nouvelles technologies**, à travers notamment sa participation au Pôle d'Excellence Rurale « Domotique et Santé » et par l'expérimentation de matériels domotiques à domicile et en établissements.

Suite à une expérimentation, le Conseil Général de la Creuse a souhaité proposer sur son territoire un ensemble de solutions domotiques incluant une formule de téléassistance avancée dite « conviviale » au domicile des personnes en perte d'autonomie.

Pour ce déploiement à grande échelle, le Département a mis en place **une Délégation de Service Public (DSP)**, tout en conservant le pilotage global du dispositif. En 2010, le Conseil Général a retenu SIRMAD Téléassistance, de la Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité, pour la réalisation des installations à domicile, la maintenance des équipements et la gestion de la plate-forme de téléassistance, tandis qu'une coopérative d'artisans Domo Creuse assure l'installation et la maintenance des équipements domotiques.

Le service Domo Creuse Assistance, géré conjointement par le Conseil Général et le délégataire, propose une offre d'aide au maintien à domicile, sous la forme d'un pack domotique en faveur des personnes en perte d'autonomie.

Les packs domotiques

Le pack domotique proposé par Domo Creuse Assistance comprend :

- La téléassistance, sous une forme privilégiant la convivialité, avec port du déclencheur en médaillon ou en bracelet ;
- Des détecteurs de fuite de gaz et de fumée, reliés au transmetteur de téléassistance ;
- Un détecteur de températures extrêmes (prévention des conséquences liées aux aléas climatiques type canicule ou grand froid), également relié au transmetteur de téléassistance ;
- Un chemin lumineux soit une automatisation de l'éclairage, par détection de mouvement, de la chambre aux toilettes, afin de prévenir des chutes liées aux déplacements nocturnes.

Une partie de l'abonnement mensuel peut être prise en charge dans le cadre des plans d'aide Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et Prestation de Compensation du Handicap (PHC).

Mise en sécurité électrique

Une aide financière du Département

La Cellule Domotique du Conseil Général de la Creuse réalise au domicile des personnes en perte d'autonomie les diagnostics de faisabilité. Pour installer le pack domotique, il peut s'avérer nécessaire, lorsque l'installation électrique n'est pas aux normes en vigueur, de faire des travaux de mise en sécurité.

Un devis de mise en sécurité est établi par un artisan du groupement Domo Creuse. Le devis moyen est d'environ 600 €. Le Conseil Général de la Creuse étudie le dossier et valide, le cas échéant, la prise en charge via l'enveloppe budgétaire allouée à cet effet, dans le cadre de la Délégation de Service Public.

La réalisation des travaux est ensuite effectuée lors de l'installation du pack domotique.

Depuis le début de l'opération, 89 foyers ont bénéficié d'une aide financière du Conseil Général pour la mise en sécurité électrique de leur logement, ce qui représente un montant total de 88.531,91€. Pour l'année 2013, environ 36.000 € environ ont été attribués pour la mise en sécurité électrique.

Soutien d'EDF

Electricité de France, acteur industriel important sur les territoires, accompagne les collectivités territoriales pour la mise œuvre de certaines actions et notamment dans le domaine de la solidarité. EDF, souhaitant accompagner le Conseil Général de la Creuse dans le développement de cette l'action, décide d'apporter une contribution financière à l'enveloppe budgétaire réservée à cette mise en sécurité des installations électriques pour un montant de 10 000 euros (HT) par an.

La signature de la convention entre EDF et le Conseil Général officialise ce partenariat.